

Bruxelles, le 17 mars 2025
(OR. en)

7161/25

COH 19

NOTE

Origine:	la présidence
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Une politique de cohésion plus dynamique et stratégique: engager le changement dans le contexte de l'actuel et du prochain cadre financier - <i>Échange de vues</i>

Lors de la session du Conseil des affaires générales du 28 mars prochain qui sera consacrée à la politique de cohésion, les ministres chargés de la politique de cohésion seront invités à examiner, sur la base du document de la présidence figurant à l'annexe de la présente note, la manière dont une politique de cohésion plus dynamique et stratégique peut engager le changement dans le contexte de l'actuel et du prochain cadre financier.

Document d'information**en vue de la session du Conseil des affaires générales consacrée à la politique de cohésion****"Une politique de cohésion plus dynamique et stratégique: engager le changement dans le contexte de l'actuel et du prochain cadre financier"**

Au cours des derniers mois, le débat sur la forme que pourrait prendre le prochain cadre financier pluriannuel (CFP) et la politique de cohésion au sein de celui-ci est devenu plus intense. Toutes les parties prenantes concernées représentant la Commission européenne, les États membres, les autorités régionales et locales, d'autres institutions de l'UE, ainsi que des organismes universitaires et des organisations non gouvernementales ont contribué au débat¹. Les principales conclusions des débats menés jusqu'à présent montrent qu'il n'est pas envisageable de suivre une approche de statu quo dans le prochain CFP. Toutefois, en ce qui concerne les solutions plus détaillées, diverses approches sont possibles, d'où la nécessité d'examiner des solutions pratiques et de dégager un consensus autour de celles-ci.

¹ Notamment: conclusions du Conseil sur la politique de cohésion, déclaration commune des ministres en charge de la politique de cohésion signée par 11 États membres (BG, CZ, EE, HR, HU, LT, LV, RO, SK, SI, PL), adoptée en mai 2024 à Prague; rapport du groupe de haut niveau sur l'avenir de la politique de cohésion; 9^e rapport sur la cohésion et conclusions du Conseil adoptées en juin 2024; rapport d'Enrico Letta intitulé "Much More Than a Market" (Bien plus qu'un marché) et conclusions du Conseil sur l'avenir de la politique de cohésion.

La Commission européenne a proposé un ensemble de grands objectifs et priorités de l'UE pour les années à venir², **notamment la nécessité de prendre des mesures audacieuses pour assurer une prospérité durable, la compétitivité, la démocratie, la sécurité, la défense et la résilience, tout en protégeant les valeurs de l'UE. La compétitivité** a été épinglée comme l'un des principaux objectifs de l'UE, et il a été souligné qu'**elle serait au cœur du mandat de la Commission européenne**. L'un des fondements sur lesquels repose la compétitivité de l'Europe étant son capital humain, il est essentiel de promouvoir les compétences et les emplois de qualité. En outre, dans le contexte de l'évolution de la situation géopolitique, **la défense européenne** a également pris de l'importance, comme l'a récemment confirmé le Conseil européen³. La Commission a indiqué des mesures possibles pour simplifier et réduire les charges administratives, favoriser la rapidité et la flexibilité en matière de mise en œuvre des politiques et mieux coordonner les politiques au niveau de l'UE et au niveau national. Le cadre réglementaire de l'UE doit être réexaminé et adapté afin de mieux répondre aux besoins des citoyens et des entreprises, ainsi que de mettre en œuvre les fonds de l'UE en temps utile et de manière efficace.

² Commission européenne, 2025, *Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions: Une boussole pour la compétitivité pour l'UE*, COM(2025) 30 final; *programme de travail 2025 de la Commission - Avancer ensemble: une Union plus audacieuse, plus simple et plus rapide*, COM(2025) 45 final; communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions – *Une Europe plus simple et plus rapide: communication sur la mise en œuvre et la simplification*, COM(2025) 47 final; lettre de la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, 4 mars 2025 https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_25_684, *Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions: L'Union des compétences*, COM(2025) 90 final.

³ Conclusions du Conseil européen sur la défense européenne, 6 mars 2025.

La communication intitulée "La voie vers le prochain cadre financier pluriannuel", publiée en février 2025⁴, indique que le futur budget de l'UE devrait accorder la priorité à la résolution des défis communs dans le cadre desquels les dépenses au niveau européen apportent la plus grande valeur ajoutée. La communication indique très clairement que "**[I]a concrétisation des priorités de l'UE doit se faire de concert: les États membres et leurs régions façonnent de nombreux investissements de l'UE sur le terrain, et le budget de l'UE soutient et encourage leur action.**" Elle souligne qu'une mise en œuvre renforcée d'approches fondées sur la performance constitue une solution pour accroître l'efficacité et la rapidité de la mise en œuvre.

Dans le même document, la Commission européenne propose également une nouvelle approche pour un budget modernisé de l'UE, qui devrait être axée, entre autres, sur: "**un plan pour chaque pays, assorti de réformes et d'investissements clés et axé sur nos priorités communes, y compris la promotion de la cohésion économique, sociale et territoriale**". La Commission souligne qu'une "*politique de cohésion et de croissance renforcée, axée sur les régions, doit être conçue et mise en œuvre en partenariat avec les autorités nationales, régionales et locales*", mais des explications supplémentaires sur la manière dont cela pourrait être fait dans la pratique sont nécessaires.

Selon la Commission, un tel plan pourrait permettre de mieux coordonner les politiques de l'UE et les politiques nationales, d'assurer leur synergie et de favoriser les changements structurels (dans les États membres et les régions), pour autant qu'il soit lié à l'unification et à la simplification des règles de mise en œuvre. Toutefois, il y a un manque de clarté sur la proposition d'inclure des réformes et des investissements dans les plans par pays, compte tenu, en particulier, des enseignements tirés de la mise en œuvre des réformes dans le cadre des plans pour la reprise et la résilience, et des difficultés entourant la définition d'un rôle adéquat pour les régions dans ce modèle. En outre, l'incidence possible de cette nouvelle approche sur les disparités régionales au sein d'un même pays et le rôle des autorités régionales et locales demeurent également incertains et pourraient susciter des inquiétudes quant à l'application d'une solution unique. Par conséquent, il est nécessaire que les États membres se penchent et débattent sur la manière de mettre en œuvre la politique de cohésion dans les perspectives financières après 2027, en tenant compte, en particulier, des propositions de la Commission sur les priorités de l'UE et les modalités de mise en œuvre, ainsi que de la place de la politique de cohésion dans ces propositions.

⁴ *Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions: La voie vers le prochain cadre financier pluriannuel, COM(2025) 46 final.*

Compte tenu de l'intensification de la réflexion relative aux moyens d'aligner les actions et les politiques sur les nouvelles priorités de l'UE proposées par la Commission, **il semble approprié de moderniser également la politique de cohésion dès le CFP actuel, dans le cadre de l'examen à mi-parcours des programmes de la politique de cohésion, qui est en cours.** L'adaptation de l'actuelle politique de cohésion aux défis communs nécessiterait des efforts de toutes les parties prenantes concernées aux niveaux européen, national et régional pour réorienter et accélérer la mise en œuvre de cette politique et l'obtention de résultats dans le cadre de celle-ci.

Dans ce contexte, la Commission a souligné que **l'examen à mi-parcours des programmes de la politique de cohésion, qui est en cours,** pourrait offrir une bonne occasion d'aligner la politique de cohésion sur les besoins et priorités émergents de l'UE, notamment en vue de stimuler la compétitivité, la résilience, le renforcement de la sécurité et la simplification des procédures de l'UE. Dans le même temps, la nécessité de faire avancer les principales initiatives de l'UE, telles que l'accès à un logement abordable et durable ou le renforcement des capacités de défense dans l'UE, est mise en évidence⁵. L'examen à mi-parcours de la politique de cohésion, qui est en cours, pourrait également être l'occasion de réfléchir à des moyens, des possibilités et des incitations supplémentaires en matière de défense⁶, y compris non seulement les infrastructures à double usage, mais aussi les fins militaires à part entière. Par conséquent, **il est nécessaire de réfléchir à la manière de réaliser l'objectif de cohésion tout en relevant les principaux défis tels que le renforcement de la compétitivité, de la résilience, de la sécurité et de la défense aux niveaux européen, national, régional et local dans une perspective à court et à long terme.**

⁵ Notamment: discours du vice-président exécutif Raffaele Fitto lors de la conférence: "The European Way of Growth: A Growth Policy for a Secure, Resilient and Globally Competitive Europe" (Le mode de croissance européen: une politique de croissance pour une Europe sûre, résiliente et compétitive à l'échelle mondiale), discours du vice-président exécutif Raffaele Fitto sur l'avenir de la politique de cohésion à la commission du développement régional du Parlement européen — REGI, Commission européenne, 2025, lettre de la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, 4 mars 2025 https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_25_684.

⁶ Conclusions du Conseil européen sur la défense européenne, 6 mars 2025.

La discussion qui a eu lieu lors de la réunion officielle des ministres chargés de la politique de cohésion visait à examiner les moyens de renforcer la politique de cohésion. Il ne fait aucun doute que la future politique de cohésion devrait évoluer et être davantage alignée sur les priorités communes de l'UE. Toutefois, il y a lieu également de préserver et de renforcer davantage son principal objectif, à savoir la réalisation de la cohésion sociale, économique et territoriale.

Afin d'orienter le débat lors de la session du Conseil des affaires générales consacrée à la cohésion, la présidence polonaise invite les ministres à faire part de leur point de vue sur les questions ci-dessous. Ces questions seront traitées dans le cadre d'une table ronde unique. Les interventions ne doivent pas dépasser quatre minutes.

1. Comment les objectifs du traité relatifs à la politique de cohésion devraient-ils être atteints et comment la gouvernance multiniveaux devrait-elle être promue dans la nouvelle architecture des politiques de l'UE après 2027? Comment la politique de cohésion devrait-elle être programmée dans le cadre du plan proposé pour chaque pays, y compris les réformes et les investissements aux niveaux national et infranational?
2. Compte tenu de l'approche de la Commission et des conclusions du Conseil européen, comment la politique de cohésion devrait-elle être adaptée aux perspectives financières actuelles pour répondre efficacement aux priorités et besoins émergents?

—